Conseil des droits de l’homme

Trentième session

Point 3 de l’ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l’homme,   
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,   
y compris le droit au développement

Rapport du Groupe de travail sur le droit   
au développement sur les travaux   
de sa seizième session

Note du Secrétariat

1. La seizième session du Groupe de travail sur le droit au développement a été ouverte le 27 avril 2015. À sa première séance, le Groupe de travail a décidé de suspendre la session faute de consensus sur l’élection du Président-Rapporteur.

2. Il est prévu que la seizième session reprenne du 1er au 4 septembre 2015. Le rapport de la seizième session sera soumis à une future session du Conseil des droits de l’homme, une fois la session du Groupe de travail close et conformément au programme de travail du Conseil.